

## COMMERCE INTERNATIONAL

### La 7e conférence ministérielle de Genève (30 novembre/02 décembre 2009): une impulsion décisive pour Doha?

Novembre 2009

#### SOMMAIRE :

- Commerce international

- Commerce de l'UE avec:

\* Le Canada

\* Les rives Sud et Est de la Méditerranée

\* Les Philippines

\* La Chine et le Vietnam

- Elargissement

- Marché intérieur

- Recherche & Innovation

Se déroulant du 30 novembre au 02 décembre 2009 à Genève, la 7ème conférence ministérielle de l'OMC doit, selon le directeur général de l'organisation Pascal Lamy, « adresser un signal politique clair que la conclusion du round de Doha en 2010 reste une priorité ». Pascal Lamy visait particulièrement l'administration américaine, critiquant son désintérêt pour les négociations de Doha et sa « lenteur » à définir une position de négociation.

Le directeur général de l'OMC a notamment émis la crainte que les élections américaines à mi-mandat de 2010 et la poursuite des débats sur la réforme de la Sécurité Sociale aux Etats-Unis bloquent les négociations. Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a quant à lui fait part de sa préoccupation au collège des Commissaires, à son retour du sommet UE/Russie du 4 novembre 2009, devant la possibilité que les Etats-Unis réclament la réouverture des compromis opérés lors de la ministérielle de juillet 2008.

Malgré tout, Pascal Lamy espère que la conférence ministérielle permettra de donner une forte impulsion aux négociations, bien que son objet ne soit pas de discuter du fond des dossiers du cycle de Doha mais d'aborder des questions institutionnelles liées à l'OMC. Il estime ainsi que cette conférence est « une occasion unique pour les membres de l'OMC de donner des signaux forts au monde concernant l'ensemble des points à l'agenda de l'organisation ».

Auparavant, la semaine de réunion des négociateurs (23/27 novembre) devrait permettre d'avancer sur plusieurs points techniques, parmi lesquels:

- la recherche d'un accord sur la clause de sauvegarde spéciale pour l'agriculture des pays en développement;
- la question de la réduction des barrières non-tarifaires pour les NAMA;
- la création d'un régime spécifique pour les pays les moins développés en matière de services.

### Appel de l'OMC à une sortie des restrictions temporaires au commerce mises en place en réponse à la crise

Si la crise économique n'a pas conduit à une vague protectionniste dans le monde, selon les études menées par l'OMC, Pascal Lamy a toutefois appelé à une sortie progressive des restrictions temporaires au commerce international et des aides publiques à la production de biens et services mises en place afin d'atténuer les effets de la crise.

## COMMERCE INTERNATIONAL (Suite...)

### La fin de la « guerre de la banane » se profile

Depuis 1993, les pays producteurs de bananes d'Amérique Latine, soutenus par les Etats-Unis dont les entreprises contrôlent l'essentiel de cette production, contestent la conformité du régime préférentiel concédé par l'UE aux pays ACP (Asie, Caraïbes et Pacifique) dans le champ de la production de bananes. Ce contentieux est devenu si épineux qu'il s'est vu qualifié de « guerre de la banane ».

La Commission européenne, sur mandat des Etats membres de l'UE, est toutefois enfin parvenue à un accord avec les pays producteurs de bananes d'Amérique Latine (essentiellement Equateur, Colombie, Costa Rica et Panama) sur cette question. Celui-ci prévoit une diminution substantielle des droits de douanes pesant sur les bananes importées d'Amérique latine, de l'ordre de 40% d'ici à 2017.

Si aucun Etat membre de l'OMC ne s'oppose à la conclusion de cet accord lors de la réunion du Conseil Général de l'OMC le 16 décembre prochain, celui-ci devrait entrer en vigueur d'ici quelques mois.

Cet accord devrait avoir des répercussions positives sur les négociations d'accords de libre-échange de l'UE avec la Colombie, le Pérou et l'Equateur, ainsi que sur les négociations dans le cadre de Doha.

### La Russie n'exclut plus entièrement une adhésion individuelle à l'OMC

Lors du sommet UE/Russie du 18 novembre dernier, que José Manuel Barroso a présenté comme « *l'un des meilleurs sommets UE/Russie qui ait jamais eu lieu* », le président Russe, Dimitri Medvedev, a indiqué qu'il privilégierait « *le chemin le plus court* » pour adhérer à l'OMC et réitéré l'objectif d'une adhésion en 2010. Ainsi, Moscou serait prêt à envisager une adhésion individuelle à l'OMC, au lieu d'une adhésion simultanée avec la Biélorussie et le Kazakhstan en tant qu'union douanière.

Le président Medvedev a par ailleurs rassuré les Européens sur les effets de la création de l'union douanière sur le commerce bilatéral entre l'UE et la Russie. Ainsi, selon Medvedev, « *il n'y a aucune raison de penser que les droits de douanes augmenteront; au contraire, ils seront plus bas que ceux appliqués aujourd'hui par la Russie* ». Les craintes de l'UE résultent notamment des hausses des droits de douanes de la Russie ces derniers mois pour une série de biens, mais Moscou présente ces mesures comme temporaires et poursuivant le but d'atténuer les effets de la crise sur l'économie russe. BusinessEurope a également fait part de sa préoccupation quant aux effets de la création de cette union douanière sur les conditions et la prédictibilité de l'accès aux marchés de ces trois pays.

Deux jours avant ce sommet, les données d'Eurostat ont révélé une baisse de 40 milliards d'euros du déficit commercial de l'UE avec la Russie, principalement en raison de la chute du coût des matières premières, notamment du gaz, et malgré une baisse des exportations de l'UE vers la Russie par rapport à l'année dernière. En conséquence, la part de la Russie dans les exportations de l'UE passe de 12% à 8%, et de 9% à 6% en ce qui concerne les importations. La Russie demeure toutefois le troisième partenaire commercial de l'UE, après les Etats-Unis et la Chine.

## COMMERCE INTERNATIONAL (Suite...)

### **Le Canada et la Norvège saisissent l'OMC à propos de l'embargo européen sur la chasse au phoque**

A quatre jours d'intervalle, le Canada et la Norvège ont formellement demandé l'ouverture de consultations à l'OMC sur l'interdiction du commerce dans l'UE de produits dérivés du phoque. Instaurée par un règlement communautaire en juillet 2009, cette interdiction ne s'applique toutefois pas aux produits du phoque issus de la chasse traditionnelle menée par les Inuits, l'UE considérant cette activité comme vitale pour ces communautés autochtones.

### **L'UE, les Etats-Unis et le Mexique contestent les restrictions chinoises à l'exportation de matières premières**

L'Union européenne, suivie des Etats-Unis et du Mexique, ont décidé de recourir à l'OMC pour régler le différend qui les oppose à la Chine sur les restrictions aux exportations décidées par Pékin sur une série de matières premières: bauxite, coke, fluorite, magnésium, manganèse, silicium métallurgique, carbure de silicium, phosphore jaune et zinc.

Catherine Ahston, Commissaire au Commerce, a jugé que ces restrictions donnaient un « *avantage déloyal* » aux entreprises chinoises et regretté l'échec des négociations bilatérales entre l'UE et la Chine à ce sujet.

### **La Commission européenne publie son 5ème rapport sur les mesures entravant le commerce international (octobre 2008/octobre 2009)**

Publié au début du mois de novembre, le 5è rapport sur les mesures protectionnistes dans le monde de la Commission européenne dresse un constat globalement positif à cet égard, à l'image de l'OMC, même s'il recense tout de même plus de 220 mesures susceptibles de restreindre les échanges commerciaux dans le monde.

Certains secteurs sont particulièrement concernés par ces mesures entravant le commerce international: acier, automobile, agriculture & alimentation, et **textiles**. Ainsi, **22% des mesures identifiées concernent les textiles et l'habillement**, et consistent en:

- la **hausse des droits de douane** (Afrique du Sud, Argentine et Biélorussie), ceux-ci atteignant désormais plus de 30% en Argentine et en Biélorussie.
- la **multiplication des barrières non tarifaires au commerce**, tels que par le biais d'exigences accrues en termes de démarches administratives nécessaires pour l'importation de produits étrangers, via de **nouvelles contraintes en matière de licences** (Argentine et Indonésie), d'**inspections et d'accès logistique au marché** (Indonésie);
- la mise en place d'**aides directes ou indirectes à l'export**, à travers des **subventions de soutien à l'activité** (Egypte), des **subventions à l'export** (67 millions de dollars alloués par l'Inde à l'aide à l'exportation de textiles), des **déductions fiscales et un accès simplifié aux liquidités pour les exportateurs** (Corée du Sud) et la **réduction des frais administratifs pour l'export** (Chine);
- et l'adoption de **mesures incitant ou contraignant à l'achat de produits d'origine nationale**: avec notamment l'interdiction d'acheter des produits textiles importés via des marchés publics passés dans le cadre des plans de relance américain, sud-africain et russe.

## POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UE AVEC LE CANADA

### L'UE et le Canada débutent des négociations commerciales

L'UE et le Canada ont initié, à la fin du mois d'octobre 2009, des négociations en vue de la conclusion d'un nouvel accord économique et commercial global.

En 2008, le niveau des échanges commerciaux entre l'UE et le Canada, son 11ème partenaire commercial, s'est élevé à 50 milliards d'euros. Ces négociations revêtissent donc une importance considérable pour l'UE.

## POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UE AVEC LES RIVES SUD ET EST DE LA MEDITERRANEE

### Le Parlement européen appelle à une relance des négociations commerciales entre partenaires euro-méditerranéens

Dans une résolution commune aux principaux groupes politiques qui le composent (Parti Populaire Européen, Socialistes & Démocrates, Libéraux & Démocrates, et Verts/ALE), le Parlement européen a regretté la faible avancée des négociations en vue d'un accord de libre-échange entre les partenaires euro-méditerranéens.

Envisagée pour 2010, la zone de libre-échange euro-méditerranéenne apparaît désormais comme une perspective lointaine, en raison de l'absence de réelles négociations.

Le Parlement européen rappelle la nécessité de mettre en place un accord commercial régional, permettant non seulement le développement du commerce nord-sud mais aussi les échanges sud-sud.

## POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UE AVEC LES PHILIPPINES

### Une étude préconise la conclusion rapide d'un ALE

Selon une étude conduite par le groupe de réflexion *Universal Access to Competitiveness and Trade*, l'UE et les Philippines tireraient de réels bénéfices à une conclusion rapide d'un accord bilatéral de libre-échange.

A l'heure actuelle, les produits manufacturés et agricoles philippins font respectivement l'objet de droits de douane de 1.4% et de 5.5% pour leur entrée sur le marché communautaire. Selon les auteurs de cette étude, une réduction de ces taux aurait un effet particulièrement positif sur les secteurs philippins des légumes, des huiles et graisses, **des textiles/habillement**, des pièces détachées automobiles et autres produits manufacturés.

La conclusion de l'étude est donc qu'il est nécessaire d'approfondir les négociations bilatérales avec les Philippines, mais aussi avec les autres pays de l'ASEAN, au lieu de chercher à conclure un accord global avec les dix pays sud-asiatiques.

## POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UE AVEC LA CHINE ET LE VIETNAM

### **La Commission davantage protectionniste que les Etats membres**

Une majorité des Etats membres de l'UE, 15 sur 27 selon certaines sources, s'est opposée à la proposition de la Commission européenne de prolonger de 15 mois les droits antidumping sur les importations de chaussures à dessus de cuir de Chine et du Vietnam, ces derniers devant expirer le 31 décembre 2009.

Toutefois, le vote du Comité antidumping, regroupant des fonctionnaires des Etats membres, ne constituait qu'un avis et les ministres compétents devront se prononcer le 22 décembre de façon définitive.

Les Etats membres sont fortement divisés sur cette question, les pays du Sud de l'Europe (Italie, Espagne, France), producteurs de chaussures à dessus de cuir, s'opposant aux pays du nord de l'Europe, uniquement importateurs de ces produits.

## ELARGISSEMENT

### **Les négociations avec la Croatie avancent à grands pas**

Le 27 novembre, l'UE a fermé trois nouveaux chapitres de négociation avec la Croatie: énergie, services financiers et protection des consommateurs. Près de la moitié des chapitres, quinze sur trente-trois, ont donc été définitivement clos.

Si le Commissaire à l'élargissement, Olli Rehn, a à nouveau appelé la Croatie à poursuivre ses progrès dans la lutte contre la corruption et le crime organisé le 25 novembre, force est de constater que Zagreb a intensifié ses efforts en la matière. Après le limogeage des dirigeants de la compagnie nationale d'électricité (HEP) visés par une enquête pour corruption et abus de pouvoir en septembre et la démission forcée du ministre de l'économie pour des faits similaires en octobre, le gouvernement croate vient de remercier les dirigeants de la compagnie d'Etat en charge de la gestion des autoroutes du pays pour des soupçons de corruption.

La Croatie ne transige donc plus sur ces questions, et espère en conséquence pouvoir enfin ouvrir le chapitre « judiciaire et droits fondamentaux » d'ici la fin de l'année. Les négociations devraient donc vraisemblablement aboutir à leur terme d'ici fin 2010, mais l'adhésion de la Croatie pourrait encore attendre deux années de plus.

### **Les Etats membres donnent leur aval à une candidature de l'Albanie**

Les ministres européens des Affaires étrangères, réunis à Bruxelles le 16 novembre, ont accepté de transmettre la candidature de l'Albanie pour examen par la Commission européenne, point de départ des négociations d'adhésion.

L'Albanie, deuxième pays majoritairement musulman à voir sa candidature acceptée par les Etats membres de l'UE après la Turquie, avait déposé sa demande en avril dernier.

## MARCHE INTERIEUR

### Vers un « Made in » obligatoire dans l'UE?

Lors de la mini-plénière du Parlement européen du 11 novembre, la Commissaire au Commerce Catherine Ashton a indiqué au Parlement européen que la Commission allait prochainement proposer une **nouvelle législation portant sur les règles sur les marquages d'origine** (« Made In »). Sa précédente proposition de 2005, visant à rendre obligatoire l'indication du lieu de fabrication des produits vendus au sein de l'UE, avait été bloquée par plusieurs Etats membres au motif qu'elle alourdirait les procédures administratives et résultait d'une approche protectionniste. Pourtant, cette législation ne faisait qu'aligner la législation communautaire sur celles des Etats-Unis, du Canada, de la Chine ou encore du Japon.

Dans une résolution du 25 novembre, le Parlement européen a soutenu les démarches de la Commission en exigeant des règles claires dans ce domaine, permettant aux consommateurs de connaître précisément l'origine des produits qu'ils achètent mais également de disposer de garanties sur le respect de normes sociales et environnementales minimales. Le Parlement appuie également la volonté de la Commission d'interdire les marquages d'origine trompeurs.

## RECHERCHE/INNOVATION

### La Commission publie un bilan chiffré des dépenses en R&D privées en Europe et dans le monde pour l'année 2008

Basée sur les dépenses en R&D des 1000 premières entreprises européennes et des 1000 premières entreprises non-européennes au cours de l'année 2008, l'analyse de la Commission révèle les résultats suivants:

- Les dépenses en R&D de l'ensemble des entreprises de l'échantillon ont augmenté de 6.9% en moyenne en 2008 par rapport à 2007, soit une hausse moins significative qu'en 2006 (10%) et 2007 (9%);
- Cette hausse est plus conséquente pour les entreprises européennes (8.1%) que pour les entreprises américaines (5.7%) et japonaises (4.4%), mais si les entreprises européennes sont largement déclassées par rapport aux grandes entreprises chinoises (40%), indiennes (27.3%) et taïwanaises (25%). L'UE atteint donc de meilleurs résultats que les Etats-Unis pour la deuxième année consécutive, même si elle ne rattrape que partiellement son retard, ayant des dépenses en R&D s'élevant à 2.6% de son PIB, contre 4.5% pour les Etats-Unis et 3.5% pour le Japon;
- De fortes disparités existent au sein de l'UE, certains pays connaissant une forte hausse des dépenses en R&D (Italie: 20.4%, Suède: 17%, Danemark: 16%, Royaume-Uni: 11.3%, Allemagne: 8.9%), tandis que d'autres connaissent une stagnation (France: 0.7%) voire une baisse (Belgique: -0.8%);
- Les Etats-Unis investissent dans des secteurs à forte intensité de R&D (TIC en premier lieu) dans une proportion plus importante que l'UE (2/3 contre 1/3). Au cours des quatre dernières années, la hausse des dépenses en R&D pour ces secteurs s'élève à 35% pour les Etats-Unis, contre 16% pour l'UE;
- L'entreprise consacrant le plus gros volume de dépenses en R&D dans le monde est Toyota (7.61 milliards d'euros), tandis que Volkswagen (5.93) et Nokia (5.32) arrivent premières en Europe.

## RECHERCHE/INNOVATION (Suite...)

**La Commission lance une consultation sur la stratégie « UE-2020 »**

En lien étroit avec la consultation sur l'avenir de la politique communautaire de l'innovation clôturée au mois de novembre, ce nouvel appel aux contributions des acteurs économiques et sociaux européens vise à fixer les **grandes priorités de la stratégie de l'UE pour la croissance et l'emploi pour la prochaine décennie**. Dans un document de travail de la Commission européenne du 24 novembre, celle-ci propose de faire reposer cette stratégie sur **trois piliers**:

- **« Créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance »**: la Commission appelle à des réformes affectant **l'éducation et l'enseignement supérieur** – dont une plus grande coopération entre les universités et le monde des affaires –, **la recherche** – à travers des synergies plus grandes entre les structures de recherche des Etats membres et le développement des coopérations public-privé –, **l'innovation** – via notamment un accès simplifié au capital-risque, en premier lieu pour les industries créatives, grâce à de « nouveaux modes de financement » et des « sources de capital tant publiques que privées », mais aussi grâce à une assistance technique plus grande, une simplification administrative et un système plus performant de droits de propriété intellectuelle –, et **l'économie numérique** – l'agenda numérique pour l'Europe devrait permettre l'achèvement d'un « marché unique en ligne »;
- **« Favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous »**: la Commission demande des progrès dans le domaine de la **flexisécurité**, la **mobilité géographique des travailleurs** en Europe, la **promotion de l'emploi non salarié** et la réforme **des systèmes de sécurité sociale**;
- **« Créer une économie compétitive, connectée et plus verte »**: il est ici question d'adopter une « nouvelle approche de la politique industrielle », **basée sur l'éco-innovation et les nouvelles technologies**, afin de « **conserver une base manufacturière solide** » et **d'optimiser l'usage des ressources**. Cette démarche pourrait reposer sur la mise en place de subventions, d'aides, de politiques d'investissement public ou encore de marchés publics.

De façon transversale, la Commission recommande une plus grande coordination entre l'action des différents échelons de gouvernance – Régions, Etats membres et UE –, l'achèvement du marché unique et la mise en place de réformes structurelles.

**Une stratégie de Lisbonne véritablement renouvelée?**

De nombreux responsables politiques favorables à une Europe davantage intégrée estiment que fonder la politique européenne en matière de croissance et d'emploi sur la « coopération » et le « partenariat » entre Régions, Etats membres et UE est inefficace et réclament que les Etats membres transfèrent davantage de compétences à l'UE dans ce domaine. Ils critiquent notamment le décalage entre les grands objectifs fixés et la pauvreté des instruments mis en place.

Toutefois, l'UE est compétente pour une partie non négligeable des orientations que la Commission préconise et ses propositions prévues pour le premier semestre 2010 devraient avoir une incidence importante sur l'agenda 2010/2020 de l'UE en matière de compétitivité.



## LES SERVICES D'EURALIA À BRUXELLES

La vocation d'Euralia est d'aider les entreprises et associations professionnelles à **comprendre** l'environnement politique et législatif communautaire pour **anticiper** les changements et **être entendu** sur la scène européenne.

Fondée en 1993 à Paris et Bruxelles, Euralia occupe aujourd'hui le premier rang des sociétés de conseil françaises spécialisées dans les affaires européennes.

Sa notoriété est le fruit du respect d'une stricte déontologie, de la compétence de ses consultants et de la qualité de ses relations

avec les Institutions communautaires.

Une gamme très complète de services:

- Veille législative, réglementaire et normative;
- Représentation permanente d'intérêts;
- Communication institutionnelle et relations publiques;
- Identification et montage de projets européens;
- Formation aux techniques de veille et de lobbying communautaire;

Ces services sont enfin complétés par un réseau européen de partenaires: Interface Europe à Bruxelles pour les projets européens, Séance Publique à Paris pour les relations institutionnelles



*Euralia*

*Conseil en affaires Européennes*

19/21 rue de Luxembourg

1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone : + 32 2 506 88 20

Télécopie : + 32 2 506 88 25

Mail : [info@euralia.eu](mailto:info@euralia.eu)

Retrouvez nous sur

[www.euralia.eu](http://www.euralia.eu)